



**MISSION D'OBSERVATION DE L'ELECTION PRESIDENTIELLE  
DU 31 OCTOBRE 2020 EN CÔTE D'IVOIRE**

---

**DECLARATION PRELIMINAIRE DE LA CSCI**

---

**I. PRESENTATION DE LA MISSION D'OBSERVATION ELECTORALE (MOE) DE LA CONVENTION DE LA SOCIETE CIVILE IVOIRIENNE (CSCI)**

La Convention de la Société Civile Ivoirienne (CSCI) fort de son expérience en matière d'observation électorale conduit depuis le mois d'août 2020 une mission d'observation électorale long terme.

La CSCI est une faitière d'OSC composée de plus de 170 structures issues des confessions religieuses, des organisations professionnelles, des centrales syndicales et des Organisations Non Gouvernementales (ONG). Son objectif est d'influencer les politiques publiques en faveur des populations. Par ses actions, la CSCI contribue à la consolidation de la démocratie en Côte d'Ivoire.

Dans le cadre de cette mission, elle entend renforcer l'intégrité et la transparence du processus électoral. Pour ce faire, elle a déployé 500 observateurs électoraux qui ont couvert 3000 bureaux de vote (BV) soit environ 14% des 22 381 BV pour l'observation du scrutin dans les trente-une régions et les deux districts autonomes qui composent le territoire national.

La CSCI a bénéficié, à cet effet, d'un soutien financier de l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF) et s'est appuyé sur ses ressources propres.

La Mission est dirigée par Mme OUFFOUE Anne, Chef de la MOE CSCI, sous l'autorité de M. MAHAMADOU Kouma, Coordonnateur National de la CSCI.

**II. LA METHODOLOGIE D'OBSERVATION DU SCRUTIN**

- Pour ce scrutin, la MOE de la CSCI a formé et déployé 500 observateurs dont 116 de long terme et 384 de court terme dans les deux (2) districts et les trente-une (31) régions du pays ;
- Les 500 observateurs déployés avaient pour mission de faire l'observation dans leurs localités respectives et de renseigner sept (7) formulaires ;
- La mission a collecté des données sur le terrain à partir de formulaires relatifs à l'ouverture, au déroulement et à la fermeture des bureaux de vote, ainsi que sur l'environnement général des élections ;
- Ces formulaires sont physiquement renseignés et ensuite enregistrés en ligne sur la plateforme de la CSCI ;
- La mission a aussi procédé par des appels téléphoniques, SMS, WhatsApp et E-mail ;
- L'équipe technique basée à Abidjan a collecté, centralisé et traité ces données à partir d'une application mise en ligne via le site internet de la CSCI au cours d'une nuit électorale organisée à son siège.

### III. POINTS D'OBSERVATION DU SCRUTIN

#### 1. **Ouverture des centres et bureaux de vote**

Dans l'ensemble, les centres ou bureaux de votes visités ont ouvert entre 8h et 11h30 avec une exception à ARRAN où les bureaux ont ouvert à partir de 13h. Nos observateurs ont constaté l'arrivée tardive du matériel et du personnel électoral à certains endroits.

Par ailleurs, des centres n'ont pu ouvrir dans certaines localités. Ce sont les régions de l'IFFOU (Daoukro, Ouellé, M'bahiakro, Prikro) ; du MORONOU (Bongouanou, Kotobi, Abongoua) ; NZI (Kouassi-kouassikro et dans certains villages de Bocanda). Pareil dans certaines localités du Gbèké (Djébonoua, Brobo, Sakassou, Botro, Béoumi) ; ainsi que dans certaines localités du district de Yamoussoukro (Attiégouakro). En ce qui concerne les zones observées dans le district d'Abidjan, certains centres ont été délocalisés. C'est le cas d'Anono où les centres ont été regroupés à la Riviera Golf.

#### 2. **Déroulement**

##### Personnel de la CEI

Les observateurs de la CSCI ont noté que le personnel était au complet en général. Cependant, leur absence était perceptible dans certains bureaux, notamment au Centre de l'EPV les Rosiers Programme 5 où sur 7 bureaux, 3 n'avaient pas encore ouvert faute de personnel jusqu'à 10h15. C'est aussi le cas des BV 05 et 06 du centre INSAAC où il n'y avait que deux agents sur trois.

Par ailleurs, dans certains bureaux des représentants de candidats, des observateurs ou des électeurs se sont rendus disponibles pour suppléer l'indisponibilité des agents du Bureau de vote.

##### - Matériel électoral

Le matériel électoral était disponible dans l'ensemble des bureaux de vote ouverts.

##### - Maîtrise du processus de vote par le personnel de la CEI

Dans l'ensemble, le constat a montré que le personnel avait une maîtrise du processus. Cependant, l'utilisation de la tablette biométrique présentait quelques difficultés.

##### - Représentants des candidats

En général, les représentants du RHDP étaient présents dans la plupart des bureaux de vote. En revanche, ceux des autres candidats étaient quasi absents dans presque tous les bureaux de vote observés.

##### - Secret du vote

Les isolements étaient placés de sorte à garantir le secret du vote dans la plupart des bureaux de vote.

##### - Présence des observateurs

Les observateurs de la CSCI ont noté la présence d'autres observateurs sur le terrain. Il s'agit pour les observateurs nationaux de WANEP, Fondation Djigui, CNDH, COVICI, Indigo, et pour les observateurs internationaux : la CEDEAO, la Francophonie, l'Union Africaine.

##### - Activités de campagne autour des centres de vote

Aucune activité de campagne ni de présence d'affiches ou de posters n'a été observée dans les environs des centres de vote observés.

- Tentatives d'influence et tensions dans les bureaux de vote

Le constat sur le terrain fait ressortir qu'aucune tension n'a été observée dans les bureaux de vote observés. Il en est de même concernant des tentatives d'influence.

- Environnement

Pour les centres et bureaux de vote visités par les observateurs de la CSCI, on note que le scrutin était calme et apaisé à certains endroits. Par contre, il a été émaillé d'incidences parfois meurtrières dans quelques localités, notamment Yopougon Kouté, un (1) mort, Yamoussoukro, 2 morts Sikensi un (1).

Au titre de la présence des observateurs dans les bureaux de vote, la CSCI constate que certains de ses observateurs ont été empêchés d'accéder à des bureaux de vote (cas observés à Koumassi St Etienne, BV 01 et à Man Epp Zélé, BV 1, 2, 3 et 4).

Pour ce qui est de l'affluence dans les bureaux de vote, le scrutin a démarré timidement et a connu un engouement dans la mi-journée jusqu'à leur fermeture selon nos observateurs.

### 3. Fermeture

Relativement à la fermeture, la majorité des bureaux de vote ont fermé à l'heure. Cependant, certains BV ont fermé plus tôt que prévu. A titre d'exemple, les Centres Fred et Poppée à Cocody Angré et l'Ecole Méthodiste à Abobo Doumé où les bureaux ont fermé à 16h00 ; Il en est de même des BV du centre groupe scolaire Avicenne à Cocody Palmeraie qui ont fermé à 17h, ainsi que la Maison de la culture à Adzopé à 17h45.

#### Sécurisation du scrutin

La sécurisation du scrutin a été globalement assurée par la police et la gendarmerie.

## IV. RECOMMANDATIONS

### ▪ Gouvernement

- Renforcer la sécurisation du processus électoral ;
- Diligenter des enquêtes pour situer les responsabilités relativement aux auteurs des violences qui ont émaillé le processus ;
- Poursuivre le dialogue avec l'ensemble des acteurs sociopolitiques.

### ▪ CEI

- Améliorer davantage son dispositif opérationnel ;
- Maintenir la communication avec les parties prenantes ;

### ▪ Aux groupements et partis politiques

- Faire preuve de retenue et avoir le sens de responsabilité ;
- Privilégier le dialogue dans la résolution des différends.

### ▪ Aux candidats

- Avoir l'esprit fair-play ;
- Recourir aux procédures en vigueur pour les règlements de tout contentieux électoral.

- **A la société civile**
  - Accroître son implication dans le processus électoral ;
  - S'impliquer davantage dans l'éducation civique des populations et dans la promotion de la démocratie ;
  - Renforcer les synergies d'action entre les acteurs de la société civile sur les sujets d'intérêt national.
  
- **Aux Partenaires au développement**
  - Poursuivre leurs appuis aux institutions et à la société civile dans la consolidation de la démocratie ;
  - Poursuivre leur lobbying et leur plaidoyer pour l'apaisement du climat sociopolitique.
  
- **OIF**
  - Renforcer la collaboration avec la société civile ivoirienne, notamment avec la CSCI pour accroître son implication dans le processus démocratique en Côte d'Ivoire.
  
- **Aux populations**
  - Faire preuve de civisme ;
  - Prendre conscience de l'importance de leur rôle dans la consolidation du processus démocratique.
  
- **Au médias**
  - Respecter l'éthique et la déontologie du journalisme dans le traitement de l'information en cette période électorale.

## CONCLUSION

Au regard de ce qui précède, la CSCI note que l'élection présidentielle du 31 octobre 2020 s'est globalement déroulée de façon régulière et transparente. Aussi, déplore-t-elle avec force, les pertes en vies humaines et les dégâts matériels observés par endroits.

Fait à Abidjan, le 1<sup>er</sup> novembre 2020

Pour la CSCI  
Le Coordonnateur National

  
M. MAHAMADOU KOUMA